

En & vert Avec vous

Le magazine des entreprises du paysage et des jardins

N°29
Juillet 2021



Dossier : La biodiversité dans les marchés privés

TIRÉ À PART

Formations
modulables

VIE DE LA PROFESSION

Tendance, les fleurs comestibles

Pampelonne, renaturation vertueuse

Compositeur végétal, un nouveau métier

Témoignage: être jardinier au Potager du Roi

Retour sur le Festival des Jardins de la Côte d'Azur

Savoir et faire-savoir



Végétaliser le cadre de vie : cette transformation continue d'être au cœur des attentes des Français qui désirent des actes concrets de la part des pouvoirs publics et de leurs élus.

Lorsque nous avons interrogé les Français en juin 2020, lors des élections municipales, ils étaient 78 % à souhaiter que les élus continuent d'accorder une place prioritaire à la végétalisation de la ville dans leurs actions locales. Plus récemment, dans un sondage BVA mené en avril pour une société de vidéosurveillance (Milestone), les espaces verts arrivent en tête lorsqu'on demande aux Français comment la ville doit évoluer. Avant la sécurité : 55 % pour une ville plus verte et plus durable, 51 % pour une ville plus sûre.

L'Unep ne s'est pas trompée en s'adressant aux candidats aux élections régionales. Cheffe de file en matière d'aménagement du territoire, la Région peut accompagner les collectivités qui souhaiteraient requalifier, réaménager ou végétaliser leurs espaces extérieurs,

comme les bords des routes et les entrées de ville, ou encore verdir le bâti. La contribution, envoyée à tous les candidats, listait des solutions permettant aux Régions de ramener la nature dans leurs territoires.

Au-delà de cette action, l'Unep a mené un important travail auprès des parlementaires pour verdir le projet de loi Climat et Résilience. Travail qui a porté ses fruits ! Alors que le texte initial ne prévoyait que très peu de dispositions en faveur de la végétalisation, il se verdit peu à peu. Ainsi, au fil des débats parlementaires et grâce à nos actions, le texte prévoit désormais des contraintes plus ambitieuses sur la végétalisation des toitures.

Une autre idée a récemment émergé : l'obligation de désimperméabiliser et de végétaliser les parkings extérieurs existants. Cette nouvelle disposition qui devrait être dans le texte définitif (en cours de discussion à l'heure d'écrire ces lignes) sera une formidable opportunité pour désartificialiser les espaces urbains, permettre à la biodiversité de se développer et contribuer à rendre nos villes plus résilientes (îlots de chaleur, atténuation de la pollution et des phénomènes d'inondations).

Que ce soit dans l'espace public ou privé, aussi bien dans les entreprises, dans les immeubles que chez les particuliers, nous avons collectivement tous à gagner avec le développement de la végétalisation et des solutions fondées sur la nature. Vous le savez, l'Unep le fait savoir.

LAURENT BIZOT,
PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES DU PAYSAGE



CAMPUS EVERGREEN, GROUPE CRÉDIT AGRICOLE
IMMOBILIER, MONTROUGE (92)

Sommaire

Actus	03
Vie de la profession	
Villes Vertes en chantier	37
7 ^e édition de Paysalia	41
Victoires du paysage	42
Formations modulables	44
Dossier	
La biodiversité dans les marchés privés	46
Zoom sur	
Promenade sur les bords de Loire	62
Innovation	
Compositions végétales	68
Avis d'expert	
Renaturation vertueuse	74
Tendances	
Le goût des fleurs	82
Initiatives Jardin	
L'esprit des lieux à Terre d'Accord	88
Grand témoin	
Jardinier au Potager du Roi	96
Feuilles à feuilles	106



En Vert & Avec vous est une publication de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, 60 ter rue Haxo, 75020 Paris. Tél. : 01 42 33 18 82 - Directeur de la publication : Laurent Bizot - Comité éditorial : V. Adeline, L. Bizot, P. Darmet, L. Dumas, F. Furtin, Ch. Gendron, Ch. Gonthier, S. Goujon, P. Goubier, J. Malsoute, A. Selinger, J.-Ph. Teilhol, D. Veysse
Rédactrice en chef : Bénédicte Boudassou (conception, rédaction, coordination). b.boudassou@gmail.com. Régie publicitaire : FFE, 15 rue des Sablons, 75016 Paris. Tél. : 01 53 36 20 40. Publicité : J.-S. Cornillet, js.cornillet@ffe.fr, assistante de fabrication : Aida Pereira - 01 53 36 20 39 - aida.pereira@ffe.fr. Maquette : Matthieu Rollat, matthieu.rollat@gmail.com
- Imprimé en France - Imprimeur : Imprimerie de Champagne - ISSN 2431-6423



Les engagements de service de l'Unep sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel Quali'OP. Depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.



Formations modulables

Deux cursus de formation destinés à promouvoir les métiers du paysage s'ouvrent à la rentrée, l'une en présentiel, l'autre en e-learning. Ce renforcement des formations permettra de mieux réagir aux enjeux nouveaux auxquels sont confrontés tous les professionnels de la filière.

Créer son entreprise

Être entrepreneur du paysage ne s'improvise pas ! Qu'on soit créateur ou repreneur d'une entreprise, cela nécessite des compétences spécifiques, de plus en plus techniques, en plus d'une motivation sérieuse et d'une vision à long terme du métier. Pour répondre à cette évolution de la profession, l'Unep lance la formation « Créateurs d'entreprise du paysage » en e-learning.

L'apprenant reste autonome et organise ses apprentissages selon son agenda. La formation s'organise en quatre modules distincts dont les contenus sont complémentaires.

Elle nécessite 35 heures de travail personnel en comptant le suivi des cours, la consultation des ressources ainsi que l'examen de certification de la formation.

Le premier module consiste à définir son projet d'entreprise, le second à en maîtriser la gestion financière. Le troisième s'intéresse aux relations humaines afin de d'apprendre les fondamentaux de la relation client et des relations partenaires. Enfin, le dernier module reprend les bases du marketing et de la commercialisation, sans oublier le plan de communication.



Ces fondamentaux de la création d'entreprise s'inscrivent dans le contexte numérique de ces dernières années et comportent des contenus multimédias variés, avec des vidéos d'experts et d'entrepreneurs, des activités interactives, des quiz ainsi qu'un carnet de bord individuel. L'ensemble constitue un parcours dynamique et enrichissant.

Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) et est co-financée par Pôle Emploi. Après un entretien préalable avec le CFPAA de Savoie-Bugey, les candidats ont ensuite un mois pour suivre le programme et valider les différents modules.

**Renseignements et inscription
auprès de Céline Radigales
ou Sophie Hauser sur celine.
radigales@educagri.fr /
sophie.hauser@educagri.fr,
tél. : 04 79 25 42 02**



Démarrer son activité

Dans le cadre d'un nouveau programme de formation appelé La Pépinière, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles ouvre un cursus « Démarrer son activité » destiné aux professionnels du paysage.

Ce parcours s'adresse autant aux jeunes diplômés, titulaires d'un diplôme ou d'un certificat de moins de trois ans délivré dans une école de paysage, qu'aux salariés paysagistes et autres professionnels travaillant au sein d'une agence de paysage. La formation s'organise en sept modules de quatre jours chacun, entre octobre 2021 et juin 2022.

Ces modules peuvent être choisis à la carte de manière indépendante ou combinée. Les sujets enseignés sont par exemple : créer son agence, maîtriser les phases de la maîtrise d'œuvre, le sol fertile, les eaux pluviales, le végétal, les matériaux, initiation au LIM et 3D en paysage, et comprennent la rédaction des pièces techniques. Le module consacré au végétal (le bloc 5) s'intéresse notamment à la palette végétale résiliente, aux stratégies de gestion, à la connaissance de la filière du végétal et à la création de plan de plantation. Très complet, le programme est dispensé par des paysagistes-concep-

teurs expérimentés, et des experts des domaines juridiques et techniques liés aux thématiques abordées.

La SNCF est partenaire de ce cursus dans le cadre d'un mécénat offrant un prix préférentiel d'inscription aux paysagistes juniors. Ce parrainage est encadré par le paysagiste-concepteur Loïc Pianfetti qui souhaite transmettre aux jeunes talents la maîtrise des techniques résilientes autour du tracé ferroviaire. La formation est également soutenue par la Fédération Française du Paysage afin de favoriser la montée en compétences de la profession.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 septembre prochain. Renseignements et inscriptions sur auprès de s.germain@ecole-paysage.fr

avec envoi du formulaire téléchargeable sur

http://www.ecole-paysage.fr/site/formation_continue/Bloc-2-Maitriser-les-phases-de-la-maitrise-duvre-htm